



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Elle n'est effective qu'après avoir rempli les deux conditions suivantes :

- 1/ Réception de votre contrat de réservation dûment rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du montant du séjour + 10 € frais de dossier
- 2/ Accord et confirmation de votre réservation par écrit du camping dès réception du versement de l'acompte qui peut s'effectuer par chèque bancaire ou carte bancaire, (vente à distance par téléphone).

L'accès au camping n'est autorisé qu'aux personnes dont le nom figure sur le contrat de location. Le contrat de location n'est pas cessible à un tiers.

Les mineurs ne sont pas autorisés à séjourner seuls dans le camping. Tout groupe sera représenté par un majeur. Les autorisations parentales devront être signées des deux parents et leurs coordonnées connues avant le séjour.

LOCATION

Du samedi au samedi en haute saison, arrivée 16h – Départ 10 h.

En dehors de cette période, des séjours plus flexibles peuvent être envisagés.

Nous consulter.

EMPLACEMENT

Arrivée à partir de 14H et départ avant 12 h. Les emplacements doivent être laissés propres. La direction fera le maximum afin de satisfaire votre choix d'emplacement sans pouvoir toutefois vous le garantir.

PAIEMENT DU SÉJOUR

Le règlement du séjour s'effectue au plus tard le lendemain de votre arrivée. Modes de règlement acceptés : espèces, chèques bancaires, chèques vacances, cartes bancaires. Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

ARRIVÉE RETARDÉE – DÉPART ANTICIPÉ

Le montant du séjour sera calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat. Aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée ou un départ anticipé. Un délai d'arrivée de 24 h par rapport à la date du contrat est accordé. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, la direction se réserve le droit de reprendre la disposition de l'emplacement ou de la location.

ANNULATION (par lettre recommandée avec accusé de réception).

Avant un mois de la date prévue d'arrivée, 50% de l'acompte est remboursé. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera consenti. Les frais de dossier ne seront en aucun cas restitués. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation auprès de votre compagnie d'assurance.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DES LOCATIONS

Le matériel de chaque mobil home ou chalet fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler au bureau d'accueil avant le lendemain midi toute anomalie. Une caution de 200 € vous sera demandée à votre arrivée. Elle garantit la casse, la perte, la détérioration du matériel et la propreté impeccable de la location. Elle vous sera restituée le jour du départ ou, au plus tard, 30 jours après la fin du séjour, après vérification des lieux, déduction faite des éventuels préjudices constatés et d'un ménage indispensable à une location immédiate (45€).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les clients sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché à l'accueil du terrain. La direction se réserve le droit de refuser ou d'expulser quiconque causerait des nuisances.

ANIMAUX

Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits. Un seul animal par location est autorisé. La présence d'un animal seul dans une location pourrait entraîner l'exclusion immédiate du contractant et de sa famille.